

tions de \$286,927 ont été versées à 21 autres associations nationales de sport et une somme de \$2,089,833 a été affectée pour Hockey Canada, les Jeux d'hiver canadiens et l'administration des sports dans l'ensemble du Canada. En quoi pêche la politique de sport amateur et de conditionnement physique du gouvernement fédéral? Certainement dans le fait que le conditionnement physique est pratiquement tombé dans l'oubli. On affecte des sommes plus importantes aux associations de sport et aux organisations athlétiques au lieu d'encourager le citoyen moyen à améliorer sa mauvaise forme physique. Voilà un domaine où d'autres pays nous donnent un exemple qu'il serait opportun de suivre. Il me semble que si les fonds de l'État ont été consacrés à encourager le conditionnement physique, il y a eu de grandes lacunes. On me dit que dans l'Ouest du Canada, il existe une ville qui a repris ses anciennes habitudes. Les cloches de l'église sonnent à une heure donnée pendant la soirée pour inviter les gens à faire une marche. Il ne fait aucun doute que la marche n'exige pas un programme très compliqué de la part du gouvernement à quelque palier que ce soit.

Non seulement nous avons tendance, j'en suis sûr, à mettre l'accent sur les sports orientés vers l'excellence athlétique et tendons à insister sur les sports compétitifs comme tels, mais nous n'encourageons pas assez la participation générale non seulement de nos gagnants éventuels de médailles d'or, d'argent ou de bronze, mais du Canadien moyen qui pourrait être resplendissant de santé. Cela devrait être notre but. Voilà l'étoile qui devrait guider nos professeurs d'éducation physique et nos responsables du sport et de l'hygiène physique, avec l'appui du gouvernement. Nous devons encourager le conditionnement physique à l'échelle nationale. Nous devons, il me semble, encourager non seulement les sports où nous pourrions remporter des médailles, mais les exercices physiques qu'on pourrait, en fait, appeler des activités de toute une vie, le genre d'activités dans lesquelles le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et moi-même, qui sommes dans la cinquantaine, pourrions nous lancer pour, c'est à espérer, notre propre avantage et celui du pays. Il me semble que tous ces aspects font partie du concept global de forme physique. J'espérerais alors que nous améliorerons notre rang de 21^e dans l'échelle de la bonne condition physique.

Reconnaissant qu'il faut faire quelque chose, j'invite le ministre, et je ne suis pas du tout bouleversé par cette question ni par sa façon d'arriver sur le tapis, à considérer pendant tout son mandat la période pré-olympique comme une grande occasion d'inculquer à tous les Canadiens la fierté de vivre en santé, de leur fournir un stimulant à se mettre en forme et d'encourager nos jeunes, non seulement ceux qui ont le potentiel de se faire valoir dans les compétitions internationales ou nationales, mais aussi dans les écoles, et non seulement les belles grandes écoles secondaires modernes polyvalentes dans les grandes villes, mais toutes les écoles. Ayant à cœur comme il l'a et comme il doit l'avoir la santé et le bien-être des gens, le gouvernement doit décider de se lancer dans cette direction en sachant que la condition physique est et doit être un objectif national important et que la santé et la bonne forme physique vont de pair. Nous pouvons, à mon avis, promouvoir, par exemple, les centres d'entraînement régionaux, ce qui encouragerait et favoriserait de plus grandes activités dans ce domaine de si grande importance.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir à l'autre crédit, qui est très important, les programmes de sécurité du

Subsides

revenu et d'assistance sociale. Je crois que le Canada a raison d'être assez fier par rapport à bon nombre de pays. Je ne crois pas qu'on ait fait d'enquête pour savoir où nous nous classions sur la question de la sécurité du revenu et de l'assistance sociale, mais je crois que notre rang serait meilleur que 21^e dans ce domaine. Je crois que ce serait beaucoup mieux. Au fur et à mesure que l'économie suscite pour les pauvres, les gens âgés et les handicapés des problèmes particuliers, nous devons constamment revoir nos objectifs. Dans le chapitre de la sécurité économique du dernier rapport du ministère il y a au début d'un chapitre, un énoncé extrêmement simple sur lequel nous sommes tous d'accord et que nous ne devons pas contester. Le voici:

● (1240)

Les programmes fédéraux de prestations sociales ont été conçus, à l'origine, pour assurer à chacun un revenu suffisant et, au cours des années, on les a modifiés pour tenir compte des besoins changeants.

Le crédit 40a reflète une de ces décisions soudaines de faire quelque chose, non pas je présume en matière de sécurité des revenus mais dans le domaine de l'assistance sociale. Je veux parler du programme Nouveaux Horizons. Le ministre vient juste d'arriver. Il est possible qu'il soit quelque peu surpris de l'éclectisme comique de ce débat, mais je peux lui dire que je n'envisageais pas aborder cette partie du débat avant cet après-midi. Cependant, je suis heureux qu'il soit ici car il sera au moins un auditeur captivé pendant les quelques prochaines minutes. Le programme Nouveaux Horizons est vraiment nouveau. Certains mauvais esprits pourront dire qu'il ne doit sa création qu'à l'événement du 30 octobre et dont nous nous souvenons tous avec des sentiments quelque peu différents. Mais dans le mesure où il a été inspiré à une époque où le culte de la jeunesse est particulièrement à la mode, j'approuve l'idée que ceux qui parviennent à l'âge doré méritent une attention spéciale.

De grands moments et de grandes choses s'offrent à ceux qui ne sont plus jeunes. Dans l'intérêt que nous portons à la jeunesse, et en fait à la priorité que nous lui donnons, nous ne devons pas oublier ceux qui se trouvent à l'autre extrémité du spectre. J'estime ce programme indéniablement louable. Dans la mesure où j'ai pu l'étudier, je ne suis pas du tout convaincu qu'il s'agisse d'un succès écrasant. Il est probablement un peu trop tôt pour juger. S'il était nécessaire de le mettre en œuvre à l'époque où il l'a été—et sans vouloir évoquer la date limite du 30 octobre—on aurait dû le mettre dans le cadre d'un crédit supplémentaire. Mais encore plus importante—et je n'hésite pas à le dire—que la mise en application du programme Nouveaux Horizons et la création de choses intéressantes pour les personnes âgées, est la déclaration dans la première partie du paragraphe du rapport du ministre que je viens de lire et que je répète:

Les programmes... ont été conçus, à l'origine, pour assurer à chacun un revenu suffisant...

Je sais que beaucoup de Canadiens sexagénaires, septuagénaires et octogénaires vivent dans des résidences ou fréquentent des clubs pour personnes âgées. C'est dans un tel club que j'ai passé une des soirées des plus agréables au mois de septembre. La soirée a commencé avec une gigue, et c'était des personnes de soixante-dix ans qui l'ont dansée. C'est un passe-temps favori dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les octogénaires étaient un peu fâchés d'être à l'ombre de leurs cadets, mais ils ont marché quand même. Les derniers sur scène étaient des gens qui avaient quatre-vingt-douze ans. Ils se sont bien amusés. Voilà ce qui est